



Rapport sur le suivi donné aux résolutions de l'assemblée annuelle des membres de la Région de l'Ontario de 2006

R1 Nous voulons *toujours* ravoir nos coops : réglez la LRLS

Présentée par : Conseil de l'Ontario
Décision de l'AGA : adoptée

Cette résolution confirmait que l'obtention de changements à la *Loi sur la réforme du logement social* (LRLS) pour répondre aux préoccupations des coopératives d'habitation demeurait la principale priorité de la Région de l'Ontario. Elle demandait aux coopératives d'habitation, avec l'aide de la Région de l'Ontario, d'encourager leurs élus municipaux à appuyer notre demande de modification des règles de la LRLS et demandait aux coopératives de rencontrer de nouveau leurs députés provinciaux si les progrès de la réforme n'étaient pas assez rapides.

Dans les mois qui ont suivi l'AGA, le personnel de la Région de l'Ontario a travaillé avec les coopératives pour obtenir l'appui des municipalités pendant sa campagne. Les membres des coopératives ont rencontré des conseillers dans plusieurs municipalités et des résolutions municipales demandant des changements à la LRLS ont été adoptées à Ottawa et à Toronto.

Les rencontres avec des députés du gouvernement provincial et de l'opposition se sont également poursuivies mais, à la fin de l'été, les activités de la campagne ont été réduites lorsque le ministre Gerretsen a confirmé que des groupes de travail seraient établis pour élaborer les changements recommandés aux règlements.

Malheureusement, cet examen n'a pas donné tout ce que les coopératives demandaient. À une rencontre en septembre avec le ministre, les membres du Conseil de l'Ontario lui ont demandé d'élargir les règlements, mais les changements réglementaires recommandés plus tard par les groupes de travail étaient très limités.

Un travail parallèle sur les modifications au modèle de financement du programme avait produit de meilleurs résultats. L'automne dernier, une modification des règlements avait simplifié et amélioré la formule de financement. D'autres amendements sont en voie d'être élaborés, mais aucune décision finale n'a encore été prise au sujet des recommandations qui seront présentées au ministre.

On s'attend à ce que le Cabinet adopte des changements réglementaires à la fin du printemps.

Notre travail en vue d'obtenir des amendements à la LRLS s'est poursuivi, mais la priorité de la Région en ce qui concerne les relations gouvernementales a changé lorsqu'une occasion inattendue d'obtenir des changements encore plus importants pour les coopératives s'est présentée. Au mois d'août, le premier ministre McGuinty a annoncé que son gouvernement collaborerait avec le secteur municipal pour examiner qui finance et offre un éventail de services, y compris les coopératives d'habitation et les fournisseurs de logements sans but lucratif.

Le Conseil de l'Ontario a réagi en présentant une proposition demandant de retourner l'administration des programmes de coopérative d'habitation de l'Ontario à la province, de modifier la LRLS pour qu'elle soit efficace pour les coopératives d'habitation et de conclure un contrat avec l'Agence des coopératives d'habitation pour prendre en charge l'administration du programme. Au mois de mars, le Conseil a lancé une campagne à la base en vue de convaincre le gouvernement de donner suite à cette proposition. Cette campagne fera l'objet d'une résolution qui sera présentée à la prochaine assemblée des membres de l'Ontario.

R2 Pour aller de l'avant avec la réforme du droit des expulsions

Présentée par : Conseil de l'Ontario

Décision de l'AGA : adoptée

Cette résolution demandait à la Région de l'Ontario de continuer de presser le gouvernement provincial de modifier le système d'expulsion pour les coopératives d'habitation.

Les efforts de la Région de l'Ontario en vue de convaincre la province de procéder à une réforme du droit des expulsions en même temps qu'il modifie la Loi sur la protection des locataires n'ont pas porté fruit. La nouvelle Loi sur la location à usage d'habitation, adoptée en juin, ne traitait pas des expulsions dans les coopératives mais, lors d'une rencontre en septembre avec le Conseil de l'Ontario, le ministre Gerretsen a indiqué qu'il appuyait encore la réforme et il a accepté d'amorcer un processus pour travailler sur ce dossier. Ce travail a été confié à son adjoint parlementaire et à l'adjoint parlementaire du ministre des Finances.

Le personnel de la Région de l'Ontario a rencontré les adjoints parlementaires et les responsables des deux ministères à l'automne. Lors de cette rencontre, on s'est fixé jusqu'au printemps 2007 pour en arriver à une entente au sujet d'un nouveau système d'expulsion pour les coopératives d'habitation.

Toutefois, depuis ce temps, les progrès ont été très lents. Le personnel de la Région de l'Ontario a présenté d'autres analyses et recherches en vue d'appuyer notre proposition concernant les expulsions, mais les responsables du ministère n'ont fait aucun effort pour collaborer avec nous sur ce dossier. Heureusement, le personnel du cabinet du ministre continue de nous appuyer et il cherche à en arriver à une entente pour modifier le système. Une deuxième rencontre du personnel de la Région de l'Ontario avec les adjoints parlementaires est prévue au cours des prochaines semaines.